



LES
COMPTES
en BANQUE





Dois-je avoir un compte en banque ?



C'est quoi un compte bancaire ?



Comment gérer mon argent ?

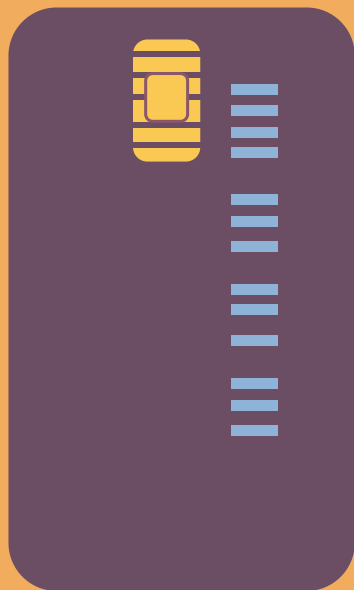
Que tu sois prêt à gérer ton argent seul ou que tu aies besoin d'aide, cette brochure va t'aider à mieux comprendre et surtout t'aider à y voir plus clair.

N'oublie pas, InforActions reste présent pour répondre à tes questions.



Table des matières

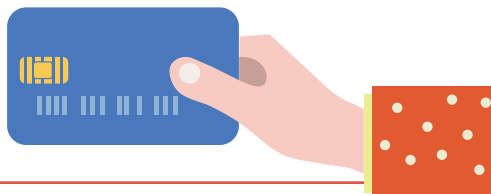
LES COMPTES BANCAIRES		3
1. Les types de compte	3	
2. Comment ouvrir et fermer un compte ?		4
3. Les frais		5
4. Gérer un compte		5
5. Comment changer de banque ?		7
LES CARTES BANCAIRES		8
CÔTÉ PRATIQUE		10
1. J'achète dans un magasin avec ma carte		10
2. Je vais au distributeur retirer de l'argent		11
BESOIN D'AIDE ?		14



LES COMPTES BANCAIRES

1.

LES TYPES DE COMPTE



Il existe plusieurs types de compte possible, certains sont basiques d'autres plus spéciaux. Ici, nous t'expliquons les comptes les plus courants.

Le compte à vue ou compte courant :

C'est le compte le plus souvent utilisé. **Il te sert dans tes paiements quotidiens**; quand tu vas au magasin, quand tu achètes des vêtements, ...

Tu peux aussi t'en servir pour retirer de l'argent dans un distributeur ou encore faire des virements bancaires pour payer tes factures par exemple.

Le compte épargne :

Comme son nom l'indique, ce compte a un but précis, **c'est l'épargne**. C'est-à-dire que l'argent que tu mets sur ce compte ne doit pas être utilisé tous les jours. Si toutefois tu veux prendre de l'argent sur ce compte, tu devras d'abord faire un virement vers ton compte à vue.

Le principe est que cet argent doit être utilisé en cas de besoin.

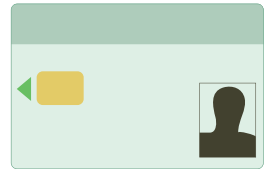
Pour chaque compte, tu as un numéro **IBAN** différent.

2. COMMENT OUVRIR ET FERMER UN COMPTE ?

OUVRIR UN COMPTE :

Tu dois te rendre auprès du guichet de la banque dans laquelle tu veux placer ton argent. Là, on te demandera :

- Ton identité, via ta carte d'identité
- Ton domicile, indiqué sur ta carte d'identité
- Ta signature.



Tu peux également ouvrir un compte sur Internet. Mais avant, tu dois envoyer une copie de ta carte d'identité (recto/verso) avec une preuve de domicile à ta banque.

Attention, la banque peut refuser l'ouverture d'un compte.



FERMER UN COMPTE :

Soit tu te rends dans ta banque et tu demandes la fermeture de ton compte (**n'oublie pas ta carte d'identité**), soit tu peux leur écrire un courrier.

Si tu as une carte de banque liée au compte que tu veux fermer, tu devras la rendre à ta banque. Tout ce que contient ton compte te sera remboursé avec les intérêts.

3. LES FRAIS

Et oui, ouvrir un compte n'est pas gratuit ! Chaque banque décide des frais qu'elle demande pour un compte.

En général, la banque t'informe sur ces frais, si non, renseigne-toi bien avant.

MAIS en tant que jeune, une grande majorité des banques offrent des comptes gratuits **jusque 25 ans et parfois plus encore !**

Alors profite-en ! 



4. GÉRER UN COMPTE

Avoir un compte est très important car c'est là que tu pourras mettre et recevoir l'argent. En effet, lorsque tu reçois ton salaire il sera directement versé sur ton compte. C'est aussi grâce à lui que tu vas pouvoir payer.

FAIRE UN VIREMENT BANCAIRE :

Il s'agit de transférer de l'argent d'un compte à un autre. Par exemple, tu dois payer une facture. Tu reçois alors un virement t'invitant à payer la somme.

Bij invulling met de hand, een HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
 Et remplir à la main, l'écriteure en lettres majuscules et chiffres noirs (ou bleus) dans une
 boîte. Ausrufen mit der Hand ein GROßBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld

Gewenste uitvoeringdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschte Ausführungsdatum in der Zukunft

6. Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT
 44,09

1. Rekening opdrachtgever (IBAN)
 Compte donneur d'ordre (IBAN)
 Konto des Auftraggebers

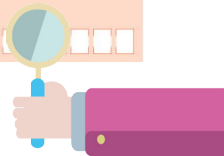
2. Naam en adres opdrachtgever
 Nom et adresse donneur d'ordre
 Name und Adresse des Auftraggebers
Emma Martin
RUE DE LA GARE 20
1000 Bruxelles

3. Rekening begunstigde (IBAN)
 Compte bénéficiaire (IBAN)
 Konto des Begünstigten (IBAN)
BE05 0963 6360 0275

BIC begunstigde
 BIC bénéficiaire
 BIC Begünstigten
GKCCBEBB

4. Naam en adres begunstigde
 Nom et adresse bénéficiaire
 Name und Adresse des Begünstigten
Nethys SA - VOO
Rue Jean Jaurès, 46
4430 ANS

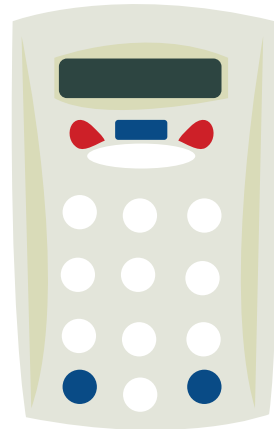
5. Mededeling
 Communication
 Mitteilung
+++435/498/82645+++



1. C'est le compte de la personne qui fait le virement. Toi, par exemple... Ce sera donc ton numéro de compte en banque qui sera marqué ici.
2. Tu notes ici ton nom et ton adresse.
3. Ici, le numéro de compte de la personne ou de l'entreprise à qui tu dois verser de l'argent.
4. Tu inscris ici son adresse.
5. Il arrive parfois que tu doives écrire une communication structurée. Cela t'est alors précisé.
6. Tu inscris ici le montant que tu dois payer.

Pour cela tu as 2 choix :

- Via un guichet automatique auprès de ta banque : tu te rends dans ta banque et tu réalises les démarches sur un des guichets automatiques.
- Via Internet grâce au PC Banking : grâce à ta carte de banque et un lecteur de carte spécial, tu peux gérer tes comptes et payer par Internet.



LA DOMICILIATION :

Il s'agit de donner l'autorisation aux fournisseurs à prendre directement l'argent de ton compte. C'est souvent utilisé pour payer les factures d'électricité, d'eau, la télédistribution, etc. En général,

tu dois payer ces fournisseurs tous les mois, du coup, la domiciliation s'occupe de payer directement et ainsi **tu ne risques pas d'oublier !** Pour faire une domiciliation, le fournisseur doit avoir ta signature. **C'est toi seul qui peux donner cette autorisation !**

L'ORDRE PERMANENT

Si tu fais régulièrement un virement à une même personne ou une institution d'un même montant, tu peux donner un ordre permanent à ta banque.

Par exemple, tu payes tous les mois un loyer de 400€. Pour éviter d'oublier de le payer, tu peux demander à ta banque un ordre permanent pour le loyer.

La banque va te demander le montant du loyer, les coordonnées du propriétaire, la communication et la date à laquelle tu dois payer ton loyer. Après cela, tous les mois ton loyer sera automatiquement retiré de ton compte.

5. COMMENT CHANGER DE BANQUE ?

Changer de banque est très facile grâce à ce qu'on appelle la mobilité bancaire. C'est ta nouvelle banque qui s'occupe de tes ordres permanents et domiciliation **dans les 8 jours et c'est gratuit !** Tu peux ensuite fermer ton compte dans ton ancienne banque.

Attention, tu devras tout de même avertir les organismes concernés (eau, gaz, électricité, mutuelle, etc.) par ton changement de banque car ton numéro de compte va également changer.

LES CARTES BANCAIRES



Pour chaque compte que tu as, il y a une carte de banque qui te permet d'accéder à ces comptes. La plus courante est la **MAESTRO** que tu as avec ton compte courant.

A quoi elle sert principalement ?

Cette carte te permet d'aller retirer de l'argent dans un guichet. De cette façon, tu auras ton argent en liquide.

Tu ne préfères pas avoir de l'argent sur toi ?

Pas de problème, tu peux utiliser ta carte pour faire tes achats dans un magasin par exemple.

Une carte bancaire, c'est très pratique. Mais il faut aussi savoir la lire. En fonction de ta banque, ta carte ne sera peut-être pas la même que tes potes. Mais les informations restent les mêmes :

Exemple :

Numéro de ta
carte de banque

Ton nom et prénom



Date d'expiration
de ta carte

Le numéro IBAN.

Un numéro IBAN belge commence toujours par «BE». Ces deux lettres sont suivies de 14 chiffres.

Ton code PIN :

Ben oui, c'est comme pour ton téléphone portable, quand tu l'allumes, tu dois mettre un code. Pour ta carte de banque, c'est la même chose.

Ton code est très important car il te permet de voir tes données bancaires, c'est-à-dire l'argent que tu as. Il est donc très important de faire attention à bien cacher ton code quand tu utilises ta carte et surtout ne pas l'oublier !

J'ai perdu ma carte ! On me l'a volée !!!

La toute première chose à faire c'est de la bloquer en appelant CARD STOP au 070 344 344.

Retiens bien ce numéro, c'est très important. Au plus vite tu bloques ta carte au plus vite ton argent sera en sécurité ! Grâce à cette action, le voleur ne pourra pas utiliser ta carte ! Ensuite, rends-toi à la police pour déclarer le vol. Informe aussi ta banque qui t'enverra une nouvelle carte avec un nouveau code PIN.

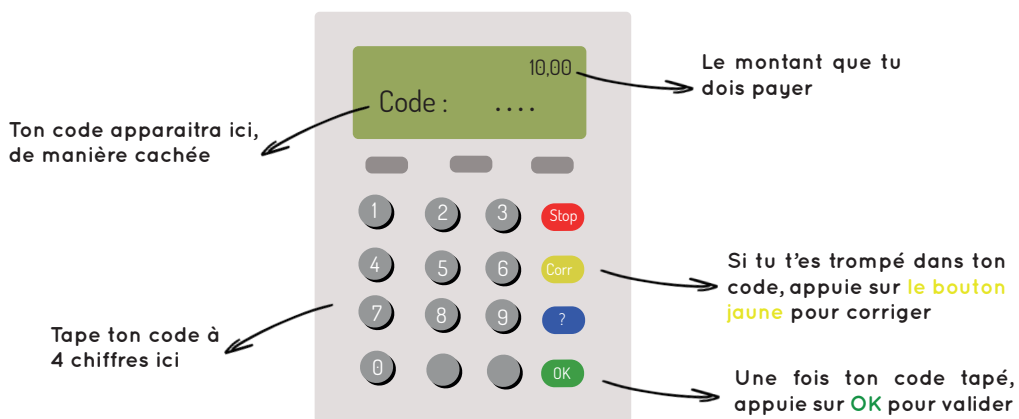
CÔTÉ PRATIQUE

Oui, c'est super une carte, mais comment fait-on pour payer avec ?
Voici deux situations :


1. J'achète dans un magasin avec ma carte.



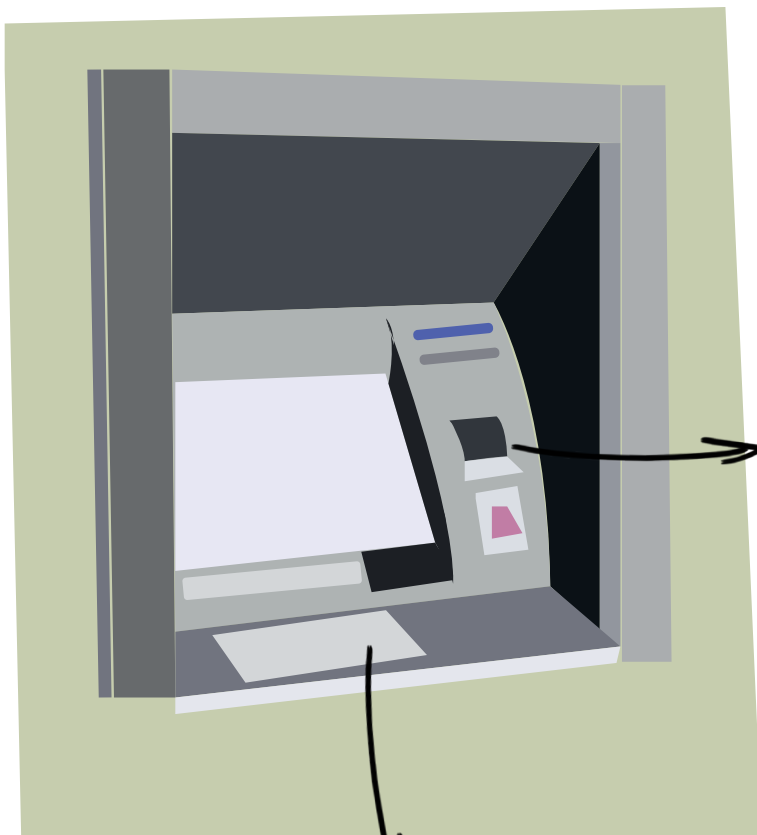
Tu introduis ta carte de banque dans l'appareil comme celui-ci.



Compose ton code en vérifiant que le montant à payer est le bon.

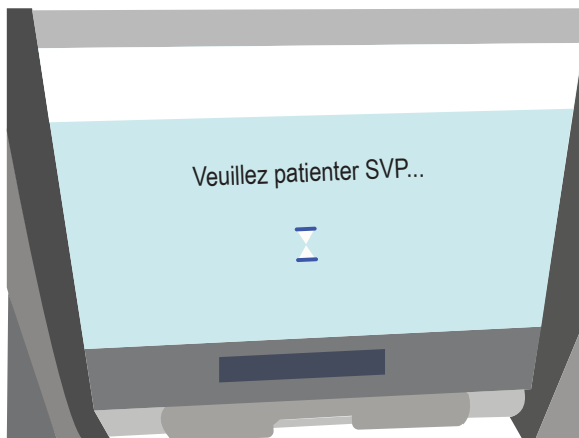
Si tu as des difficultés, n'hésite pas à demander à la caissière de t'aider. Tout évolue très vite, les appareils ne sont pas tous les mêmes, les caissières y sont habituées alors vaut mieux demander et ne pas paniquer ! 

2. Je vais au distributeur retirer de l'argent.

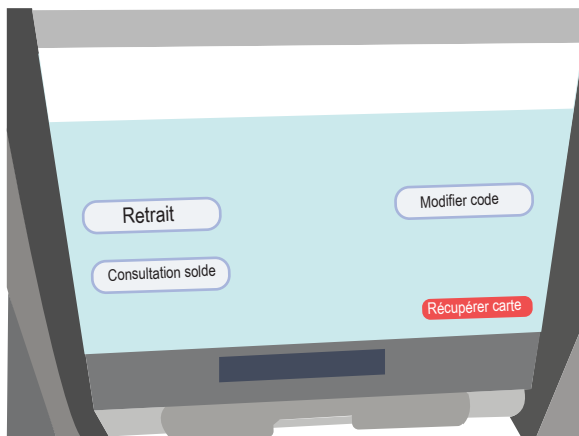


Introduis
ta carte de
banque ici

Tu taperas
ton code sur
ce clavier



On va te demander de patienter...



Puis de choisir ce que tu veux faire :

Retirer de l'argent ?
(retrait)
Voir combien il te reste d'argent ?
(Consultation solde)



Tu choisis de retirer de l'argent, tu appuies sur **Retrait**.

On va te demander combien tu veux retirer : 20€ ? 50 € ? ...

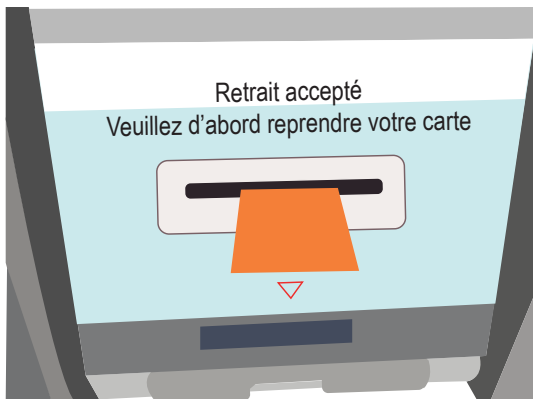
Appuie sur le montant que tu veux.

Tu tapes maintenant ton code **discrètement** sur le clavier.



Ton retrait est accepté.

Tu peux maintenant récupérer ta carte.



Tu récupères l'argent quand il sort et **tu n'oublies surtout pas de récupérer ta carte !**



En fonction des banques, les distributeurs ne sont pas les mêmes. Les étapes peuvent être dans un ordre différent que celui expliqué ici. Tu peux aller dans n'importe quelle banque retirer de l'argent, même si tu n'es pas client. Par exemple ma banque est ING mais je peux retirer de l'argent chez Belfius.

Attention :

Quand tu paies avec une carte de banque, tu ne vois pas l'argent que tu dépenses car tu ne donnes pas ton argent de main en main.

Fais donc bien attention de ne pas trop dépenser et de vérifier souvent ton compte afin de voir l'argent qu'il te reste pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

BESOIN D'AIDE ?

1. J'ai besoin qu'on m'aide, existe-il des services pour ça ?

Ta banque, c'est elle la spécialiste dans ce domaine, ton banquier pourra t'aider à mieux comprendre. L'assistante sociale de ta mutuelle, tes parents, frères, sœurs, amis, ou autres personnes de ton entourage, le CPAS, sous certaines conditions peuvent aussi t'aider. Ainsi que les services de l'AVIQ comme :

Services de Transition 16/25

L'Amarrage

- Place de Roucourt, 11 – 7601 Roucourt
 - Quai des Salins, 34a – 7500 Tournai
- Tél. : 069 84 69 11

InforActions

Rue Saint-Martin, 4/6 – 7500 Tournai
Tél. : 069 42 29 82

Infor 
Actions
Transition 16-25

E-mail : contact@inforactions.be

Site : www.inforactions.be

Services d'accompagnement

Service d'accompagnement Provincial Pour Personnes Handicapées

Boulevard des Combattants, 82 - 7500 Tournai

Tél. : 069 21 18 23

E-mail : sac.tournai@hainaut.be

L'Essentiel

Boulevard des Déportés, 50-52 - 7500 Tournai

Tél. : 069 68 73 00

E-mail : lessentiel.sac@hotmail.com

L'Echelle

Rue Saint Joseph, 2 - 7700 Mouscron

Tél. : 056 84 67 04

E-mail : echelle.asbl@belgacom.net

2. Je ne sais pas du tout gérer mon argent, que dois-je faire ?

Si tu n'arrives pas à gérer seul ton argent, tu peux demander à ce que quelqu'un le fasse à ta place, **il s'agit d'un administrateur de biens**. Cela peut être un membre de ta famille ou un professionnel comme un avocat par exemple. C'est lui qui gèrera tes biens à ta place.



